

**ASSOCIATION « PANIERS DU PIC »
ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE
DU 17 NOVEMBRE 2018**

ORDRE DU JOUR

1. Décompte des votants,
2. Présentation de l'équipe administrative de l'association,
3. Présentation du bilan des activités de l'année 2018,
4. Présentation du bilan de trésorerie de l'année 2018,
5. Questions diverses,
6. Validation par vote des bilans présentés,
7. Présentation des nouveaux statuts,
8. Election du nouveau conseil d'administration : inscription des candidats et vote.

1 - DECOMPTE DES PERSONNES PRESENTES ET REPRESENTEES

Une feuille d'émargement a circulé dans la salle et chaque représentant de famille l'a signée pour attester de sa présence et/ou de la procuration qu'il détient.

Attention : 1 seule voix par famille adhérente.

Pour l'AG du jour, le nombre de présents s'élève à: 26, le nombre de procuration à 8.

2 - PRESENTATION DE L'EQUIPE ADMINISTRATIVE 2017/18.

Le bureau :

- Président : Jean Max Grasset,
- Trésorier Michel Barbelanne,
- Secrétaire : Isabelle Fruchier,

Les autres Membres du CA : Henri ADREIT ; Catherine Chein Denes « Sménia » ; Anne Deckers ; Lynn Petithuguenin ;

Notre Paysan-maraîcher en AMAP : Mickaël DECKER. Mickaël n'est pas membre du CA mais il est sollicité et consulté régulièrement par ce dernier.

PRESENTATION DE L'ASSOCIATION

Pour la période du 1^{er} novembre 2017 au 31 octobre 2018 : 102 adhérents à l'association dont 45 Amapiens (en panier complet ou demi-panier)

Une association de **15 volontaires** qui animent

- Des actions diverses pour favoriser l'agriculture paysanne locale ou la solidarité
- 1 AMAP de légumes bio
- 1 AMAP Agrumes de Corse
- 1 coopérative de producteurs

Point sur l'activité de la COOP

Objectif de la coop :

Initialement il était de compléter les paniers de légumes de l'AMAP par des produits de consommation courante. Aujourd'hui, il y a beaucoup d'adhérents qui ne sont pas Amapiens, et le rôle de la coop est de fournir des produits de consommation courante issus de producteurs locaux.

Rappel sur le fonctionnement de la coop :

Nous recevons une demande de la part de producteurs locaux. Celle-ci est examinée par le CA puis, si cette demande est acceptée, le CA recherche un volontaire parmi les adhérents pour gérer les commandes. Si un adhérent est volontaire le producteur et ses produits sont proposés dans la coop. Rappel important : l'association fonctionne grâce aux adhérents volontaires. L'ensemble du CA remercie donc toutes les personnes qui ont bien voulu s'impliquer cette année pour le bon fonctionnement de la coop et encourage d'autres personnes à prendre le relai.

Nous remercions également la Cave Coopérative, M. Bonzoms et Marine qui nous ont proposé un lieu de distribution qui correspond bien à l'esprit coopératif.

L'équipe revient sur l'adhésion que les adhérents paient à l'association et montre que celle-ci participe entièrement à toutes les activités décidées par le CA : solidarité, animations, matériel pour l'AMAP, frais administratifs...

3 - BILAN DES ACTIVITES

Action de soutien envers notre AMAP légumes

Mickaël a fait une présentation de son activité aux membres présents. Le CA a décidé d'adresser une partie des fonds de l'association à l'achat de graines au début de la saison pour que Mickael puisse acheter celles-ci et semer rapidement.

Le mode de distribution sur 25 paniers de saison est bien respecté et le retour sur les paniers (quantité, diversité des produits) est très positif : nous avons constaté de très belles récoltes pour l'été 2018.

Le CA encourage les amapiens à continuer leur effort de soutien et à se rendre au potager pour des actions ponctuelles qui aideront Mickael à continuer son activité. L'association maintient toujours son soutien à Mickael via l'achat des graines ou autre matériel dont il nous fera part et dans la mesure de nos moyens.

Les paniers découverte

L'association a financé l'achat d'un panier entier sur une saison à Mickael afin d'assurer la distribution de ces légumes à des familles en difficultés sur la commune de Saint-Mathieu. Nous avons pour cela travaillé avec les assistantes sociales qui ont identifié les familles et nous ont aidé à rentrer en contact avec elles. 6 familles ont pu bénéficier de la distribution des paniers durant les mois de juillet et août. Mickael a pris à sa charge une partie de cette distribution, pour participer activement à l'effort de solidarité. Les familles qui ont bénéficié cette distribution nous ont fait un retour très positif. Nous avons décidé de maintenir cette action.

Mini Marché Apigrehm.

Nous avons organisé un mini marché pour la journée porte ouverte du centre Apigrehm au mois de mai.

Les Marchés Paysans.

Une fois par trimestre nous réunissons le maximum de producteurs de la coop dans la salle Jan Bonal à Saint-Mathieu afin de proposer un marché ouvert à tous.

C'est la première année que les 4 marchés peuvent se dérouler au même endroit et dans un espace couvert. Les retours sont positifs, nous incitons pour cela les producteurs à venir avec plus que les commandes du jour afin que les non adhérents puissent aussi en profiter, dans un souci d'ouverture à l'ensemble de la population. La communication autour de ces marchés doit être améliorée. Nous avons actuellement plus de 25 producteurs en relation avec notre coop.

Sensibilisation aux enjeux de l'agriculture

En collaboration avec l'Assopic, nous avons travaillé sur l'organisation de la fête des abeilles, événement important, qui a eu lieu le dimanche 4 novembre 2018. Cette troisième journée de

sensibilisation au rôle majeur joué par les pollinisateurs dans notre alimentation a été soutenue par la CCGPSL et par la Mairie de St Mathieu de Trévières qui a notamment fait l'ouverture de la fête en proposant une conférence le vendredi soir à la mairie et en subventionnant une partie des activités de la fête. L'association remercie toutes les personnes qui ont contribué au succès de cette journée.

Participation de l'association aux actions proposées par les collectivités territoriales :

- MFR (Maison Familiale Rurale): Nous avons participé aux différentes réunions du CA de la MFR du Pic St Loup nouvellement créée pour répondre à des besoins de formations. Notre objectif est de promouvoir l'enseignement de l'agro-écologie.
- Journée des associations : comme chaque année, nous participons à la journée des associations proposée par la municipalité et nous avons pu constater l'intérêt des tréviérois pour une association comme la nôtre.
- Projections de films/débats (à la médiathèque ou au Campotel):
 - L'homme qui plantait des arbres,
 - Les blés d'Or,
 - Le secret des Champs.

Gestion de l'association

Outre ces activités nous nous sommes régulièrement réunis pour assurer la gestion administrative de l'association. Nous avons fait un effort de communication en ce qui concerne les actions de l'association en administrant plus régulièrement notre page Facebook et notre site internet.

Changement d'Adresse du Siège Social.

L'Assemblée Générale décide aussi d'installer le siège de l'association à la Mairie de Saint Mathieu de Trévières, qui l'accepte et remplit déjà cette mission pour d'autres associations.

L'adresse de gestion de l'association est aussi celle de la mairie de Saint Mathieu de Trévières.

4 - BILAN DE TRESORERIE

BILAN FINANCIER AU 31/ 10/ 2018			
SOLDE AU 01/11/2017			2 192,94 €
DEPENSES		RECETTES	
ADMINISTRATIF	182,16 €	ADHESIONS	1 255,00 €
Assurance	97,51 €	ch - vrt	1 175,00 €
MFR	80,00 €	lqd	80,00 €
Timbre	4,65 €		
ANIMATIONS/ COMMUNICATION	353,43 €	SUBVENTIONS	992,60 €
Affiches, Flyers Marchés	223,20 €	Mairie de St Mathieu	400,00 €
Films	54,00 €	CCGPSL	592,60 €
Support Kakemono	76,23 €		
PANIER DECOUVERTE	625,00 €		
Equivalent 1 panier	625,00 €		
AIDE AGRICULTEUR	352,84 €		
Achat de Graines	352,84 €		
ABELLE	1 521,33 €	RECETTES	910,00 €
2ème Edition	1 172,53 €	Abeille	910,00 €
3ème Edition	348,80 €		
EXCEPTIONNEL	712,50 €	EXCEPTIONNEL	647,50 €
Décès D Pegazet (*)	400,00 €	Dons D Pegazet	335,00 €
Paniers Micka	312,50 €	Paniers Mickael	312,50 €
DIVERS	20,29 €		
	20,29 €		
Total Depenses	3 767,55 €	Total Recettes	3 805,10 €
SOLDE AU 31/10/18			2 230,49 €

(*) Le montant donné par l'association se monte à 65 euros, le solde étant des dons des adhérents

(*) dont 441 euros de fond de roulement venant de la Fête de l'abeille

5 - APPROBATION DES BILANS

1°- Bilan des activités :

Question posée à l'ensemble des membres présents

Acceptez-vous le bilan des activités qui vient d'être présenté ?

CONTRE : ABSTENTION : POUR : 34 (26 + 8 mandats)

Le bilan des activités qui vient d'être détaillé est validé par les adhérents présents et représentés

2°- Bilan de trésorerie :

Question posée à l'ensemble des membres présents

Acceptez-vous le bilan de trésorerie qui vient d'être présenté ?

CONTRE : ABSTENTION : POUR : 34 (26 + 8 mandats)

Le bilan de trésorerie qui vient d'être détaillé est validé par les adhérents présents et représentés

6 – MODIFICATION DU MODE DE GESTION ET DE FONCTIONNEMENT DE L'ASSOCIATION :

L'assemblée générale ordinaire a été suspendue afin de tenir une assemblée générale extraordinaire dont l'ordre du jour a été la modification des statuts.

Un nouveau mode de gestion et de fonctionnement de l'association est présenté à l'ensemble des participants. Cette modification aura pour effet de modifier le mode de fonctionnement de l'association afin de partager les fonctions au sein du bureau/CA.

Dans ces nouveaux statuts il est aussi indiqué que le siège social de l'association est fixé à la Mairie de Saint Mathieu de Trévières – place de l'Hôtel de Ville – 34270.

1°- Modification des Statuts de l'association :

Question posée à l'ensemble des membres présents

Acceptez-vous la modification des statuts qui vous a été proposée ?

CONTRE : ABSTENTION : 3 POUR : : 31 (23 + 8 mandats)

La modification du mode de gestion ainsi que les nouveaux statuts ont été approuvés par l'assemblée générale extraordinaire.

7 - ELECTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Conformément aux nouveaux statuts de l'association « paniers du Pic », tous les membres du Conseil d'Administration sont démissionnaires.

1°- Enregistrement des candidats au conseil collégial de l'association Paniers du Pic :

Les candidats intéressés pour siéger au conseil collégial se présentent immédiatement :

- GRASSET Jean Max ; demeurant 1 rue des Erables à St Mathieu de Trévières – 34270, retraité,

- BARBELANNE Michel ; demeurant 968 avenue des Embruscalles à Claret – 34270, directeur administratif et financier,
- ADREIT Henri ; demeurant 5 allées Paul Valéry – 34270 ST Mathieu de Trévières – Ingénieur de recherche
- DECKERS Anne ; demeurant au 35 rue de la Roumanissiere au Triadou – 34270, sans profession
- MAHE Odile ; demeurant 300 chemin des vignes à St Mathieu de Trévières – 34270 ; assistante maternelle,
- MOULIN Benoit ; demeurant au 75 cami del Aussele à St Mathieu de Trévières – 34270, ingénieur,
- CORDIER Armonie ; demeurant au 335 rue de l’Amandierà St Mathieu de Trévières – 34270 ; responsable logistique,
- NGUYEN Adrien ; demeurant au 335 rue de l’Amandierà St Mathieu de Trévières – 34270 ; **XX,**
- RAIBAUULT Christelle ; 3 rue des Erables à St Mathieu de Trévières – 34270 ; Responsable marketing,
- DECKER Mickael, demeurant à Montaud – 34270 ; exploitant agricole.

Les 10 candidats se présentant au conseil collégial de l’association Paniers du Pic pour l’année 2018/2019 (du 1er novembre 2017 au 31 octobre 2018) sont élus à l’unanimité par l’ensemble des adhérents présents et représentés.

Fait conformément aux nouveaux statuts de l’association, qui est l’organe d’administration de l’association.

FIN D’ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE

Compte-rendu dressé le 17/11/2018 par le nouveau conseil collégial.

Pièces jointes :

Liste d’émargement et Procuration

Statuts de l’association